

Immobilière Distri-Land

SOCIETE ANONYME
AVENUE DU PORT 2
1080 BRUXELLES

RPM 0436.440.909

Certificat foncier “Distri-land”

Isin : BE0003605160

Information réglementée -AR 14 novembre 2007
13/02/2020

Le coupon numéro 35 des certificats fonciers ‘Distri-Land’ sera mis en paiement à partir du 20 février 2020 à raison de EUR 17,5000 brut. Il n'y a aucun remboursement de capital, la totalité du coupon est soumise au précompte mobilier.

Déduction faite du précompte mobilier de 30 %, soit EUR 5,2500 par certificat, un montant net de EUR 12,2500 par certificat sera distribué.

Ensuite les dates suivantes sont valables: ex date: 18/02/2020; record date: 19/02/2020 et payment date: 20/02/2020.

Immobilière Distri-Land souhaite par la présente informer ses porteurs de certificats que l'expert immobilier Cushman & Wakefield Valuation Services a attribué aux immeubles sous-jacents du certificat immobilier à la date du 31/12/2019 une valeur acte en main de EUR 19.770.000. L'évaluation émane d'un bureau d'expertise bien connu dans le marché mais n'engage en rien la société émettrice du certificat. La présente publication de l'évaluation a comme seul but la transparence de l'information concernant le certificat.

Il est rappelé aux porteurs de certificats qu'une assemblée d'information se tient chaque année le troisième jeudi non férié du mois de février, à 11.00 heures.

Cette année, l'assemblée aura lieu le 20 février 2020, avenue du Port 2 à 1080 Bruxelles.

Tout porteur de certificat pourra assister à la réunion sur présentation d'un certificat de dépôt dans une banque belge.

Des informations relatives au certificat sont également disponibles sur www.kbcrealestate.be.